

# Biosécurité dans les élevages de Porcs

## (focus plein-air)

### PUBLIC CIBLE

Tout\_e\_s paysans\_nes, ainsi que porteurs de projet (PP) à l'installation en projet de porcs en plein air. Tout\_e\_s salarié\_e\_s accompagnant les paysans\_nes et PP, dans ces démarches.

### OBJECTIFS

-Connaître les bases scientifiques et épidémiologiques de la peste porcine africaine. Être capable de concevoir et de gérer un plan de biosécurité. Être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène.

### ENJEUX

Se former sur la nouvelle réglementation et délivrer l'attestation de formation obligatoire à celles.ceux qui ne l'ont pas encore. Revenir sur certains points de la réglementation, qui sont insuffisamment développés par les autres intervenants et d'envisager des solutions.

### PRÉ-REQUIS

AUCUN, formation d'initiation.

### CONTENU

- 8 Mars 2021

Accueil à partir de 9h00 à distance

9h15 - 9h45 : Accueil, introduction et présentation de la session et des objectifs, ajustement de la formation dans son déroulé, suivant les attentes des participant\_e\_s.

Matinée

09h45 : Connaître les bases scientifiques de la PPA (virus de la PPA, reconnaître la maladie, réservoirs et vecteurs, évaluation des risques, situation épidémio)

- 10h45 : PAUSE

- 10h55 : concevoir et gérer son plan de biosécurité (l'arrêté du 16/10/2018 ; définition des zones, barrières et flux, points clefs de la biosécurité)

- 13h00 : fin de la première matinée

\* Proposition d'essayer de travailler chez soi sur son plan de biosécurité entre les deux matinées qui pourra nous être transmis pour mutualisation et analyse collective pour vérifier les acquis de la formation et compléter là où cela serait nécessaire le projet de plan de biosécurité de chaque stagiaire qui aura fait l'exercice.

- 9 Mars 2021

- 09h : Accueil - reprise et questions de compréhension et complémentaires suite à la veille.

- 09h30 : cas concrets des plans de biosécurité travaillés depuis la veille et synthèse des travaux des stagiaires.

- 10h55 : PAUSE

- 11h00 : Plan de nettoyage, désinfection, dératisation

- 12h00 : Examen des documents constituant le plan de biosécurité

- 13h00 : Clôture de la journée, Bilan, Évaluation et Perspectives.

- 13h15 : fin de la deuxième matinée

### MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

distanciel

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

### Infos complémentaires

**ORGANISÉE PAR**  
FADEAR

**DURÉE** : 1 jour(s)

#### TARIFS

|              |       |
|--------------|-------|
| Adhérent     | 25 €  |
| Non agricole | 175 € |

**Finançable par le fond de formation Vivia**

- voir conditions tarifaires détaillées dans le programme ci joint à télécharger en pdf

#### ATTESTATION

Remise en fin de formation

#### RENSEIGNEMENTS

julien Melou  
jmelou@fadear.org

Fadear  
104 rue Robespierre  
93170 Bagnolet  
Tel. 0143634150

#### MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

**NOTE** : Chaque stagiaire doit disposer du matériel informatique nécessaire et d'un accès à internet pour suivre la formation.

Apports fondamentaux (supports partagés et documents supports mutualisés partagés sur lien dropbox), questions/réponses, cas pratiques (exercice entre les 2 demis journées permettant de mettre en place les premiers acquis de la formation, puis analyse, échanges et débats).

### MOYENS MATÉRIELS

Ordinateur individuel, casque, micro

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation de la satisfaction de la formation par les stagiaires, quiz sur le contenu de la formation et évaluation des compétences à travers une grille d'auto-positionnement, à distance.

### DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

FADEAR

n° SIRET : 349 902 536 00029 APE 8559A

n° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 11930337193

Référencé au Datadock : n° 0014250

### RÉFÉRENCES QUALITÉ

datadock

### DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

| Date       | Lieu                                                  | Intervenant                                                                                                            |
|------------|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 08/03/2021 | Plateforme collaborative Zoom 93170 Seine-Saint-Denis | Martin Métayer, animateur régional à la Confédération paysanne Limousin, et formateur biosécurité porcine depuis 2019. |
| 09/03/2021 | Plateforme collaborative Zoom 93170 Seine-Saint-Denis | Martin Métayer, animateur régional à la Confédération paysanne Limousin, et formateur biosécurité porcine depuis 2019. |

### FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))